

outre, 39 soldats et officiers ont été affectés à d'autres missions de l'ONU au Moyen-Orient, au Cachemire et en Corée. En octobre, le Canada a accepté d'envoyer des troupes à la Force d'urgence des Nations Unies au Moyen-Orient. Entre le 4 novembre 1973 et le 15 janvier 1974, plus de 1,100 hommes, accompagnés entre autres de matériel de communication et de vivres, ont été envoyés en Égypte. La force se compose d'une Unité des communications, d'une Unité des services, d'une Unité aérienne comprenant deux avions *Buffalo*, d'une Unité de soutien de la base ainsi que du personnel de l'état-major du quartier général des Nations Unies au Caire.

En janvier 1973, le Canada a envoyé 250 membres des forces au Viêt-nam pour participer à la Commission internationale de surveillance et de contrôle. Comme la contribution canadienne dépendait de conditions d'efficacité et de contrôle qui n'ont pas été satisfaites, le Canada a retiré son contingent en juillet 1973.

3.7.4 Instruction militaire

Dans les Forces armées canadiennes, toute l'instruction des recrues et la plus grande partie de la formation de base et de la formation spécialisée se donne dans diverses écoles qui relèvent du Commandement de l'instruction. Le Commandement Maritime et le Commandement de la Force mobile détiennent le contrôle technique de la formation spécialisée et opérationnelle de leur personnel.

L'École des armes de combat du Centre d'instruction sur le combat à la BFC de Gagetown (N.-B.) assure la formation des officiers et des hommes des unités de blindés, d'artillerie et d'infanterie des Forces régulières et de la Réserve, depuis l'instruction élémentaire jusqu'aux cours avancés. Des cours analogues à l'intention du personnel francophone se donnent au Détachement de l'École des armes de combat à la BFC de Valcartier (Qué.). L'instruction des ingénieurs de campagne et l'enseignement des métiers de la construction sont dispensés à la BFC de Chilliwack (C.-B.).

L'instruction des recrues anglophones se fait à la BFC de Cornwallis (N.-É.) et celle des recrues francophones à la BFC de Saint-Jean (Qué.), où l'on donne également des cours élémentaires de formation technique en français; un programme de plus en plus important d'enseignement des métiers en français existe dans la plupart des bases et des écoles.

A Saint-Jean se trouve également l'École de langues (français et anglais), bien que les langues officielles soient enseignées sur une échelle restreinte dans certaines bases des Forces canadiennes, et dans des centres civils sous les auspices de la Commission de la Fonction publique. D'autres langues peuvent être étudiées à l'École des langues étrangères des Forces canadiennes à Vanier (Ont.).

L'enseignement des métiers de soutien est dispensé par l'École d'administration et de logistique à la BFC de Borden (Ont.). L'enseignement de l'électronique se donne à l'École des communications électroniques à la BFC de Kingston (Ont.), et l'enseignement des sciences aérospatiales à l'École d'expérimentation du matériel aérospatial à la BFC de Borden. L'enseignement de diverses autres spécialités techniques se donne dans un certain nombre de bases à travers le Canada. Deux écoles navales, l'une située à la BFC d'Esquimalt (C.-B.) et l'autre à la BFC d'Halifax (N.-É.), assurent l'instruction élémentaire et supérieure relative aux métiers maritimes ainsi que la formation en vue des opérations des navires de guerre sur les côtes est et ouest.

L'entraînement au vol au niveau des «ailes» a lieu dans les provinces des Prairies: la sélection des pilotes et l'entraînement élémentaire au pilotage d'hélicoptères à Portage-la-Prairie (Man.), l'entraînement élémentaire au pilotage d'avions à voilure fixe à Moose Jaw (Sask.), et l'entraînement supérieur au pilotage à Cold Lake (Alb.). Les navigateurs et les observateurs reçoivent leur formation à la BFC de Winnipeg (Man.). Les Commandements opérationnels entretiennent des unités d'entraînement aux opérations de vol ainsi que des unités d'instruction technique pour apprendre aux hommes de métier et aux officiers spécialisés qui font partie de ces Commandements à se servir du matériel.

Collèges militaires canadiens. Les trois Collèges militaires canadiens sont le *Royal Military College of Canada* fondé à Kingston (Ont.) en 1876, le *Royal Roads* établi près de Victoria (C.-B.) en 1941 et le Collège militaire royal de Saint-Jean ouvert en 1952 à Saint-Jean (Qué.) et destiné principalement aux cadets francophones. En 1959, l'Assemblée législative de l'Ontario accordait au *Royal Military College* une charte l'autorisant à conférer des grades. En 1972, le